

<https://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article84>

LOUIS de MAROLLES

- Revue N°35 -

Date de mise en ligne : samedi 12 mai 2007

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

L'Edit de Nantes avait, en 1598, fermé l'ère des guerres de religion. Sa révocation en 1685 provoquera dans la communauté protestante une forte immigration et le signal de persécutions barbares (massacre de WASSY le 1er mars 1562).

On trouve le symbole de cette tragédie en la personne de Louis de MAROLLES, receveur des consignations au baillage de Sainte-Ménehould, avec le titre de conseiller du Roi. Bien que BUIRETTE parle de Sainte-Ménehould comme de sa ville natale, celui-ci est né à Heiltz le Maurupt en 1629 où la communauté protestante s'élevait à l'époque à environ 400 personnes. Sa famille, très estimée dans la ville, jouissait des privilèges de la noblesse. Il était très cultivé, aimait la musique, la médecine, la théologie et surtout les mathématiques. Il était très lié avec le ministre JURIEU [1] et plusieurs autres personnalités protestantes de Champagne.

Ayant essayé de fuir à l'étranger avec toute sa famille, il fut arrêté le 7 décembre 1685 près de Strasbourg où, faute d'une demi-heure, il ne pût franchir le Rhin. A ce propos, André THEURIET dira qu'environ un siècle plus tard, alors que l'arrière-petit-fils de ce roi Â« était reconnu à Varennes, par suite lui aussi d'un retard d'une demi-heure Â» et qui fut pour lui la première étape vers l'échafaud : *Â« on ne m'ôtera pas de l'esprit que Louis XVI à Varennes a payé la dette du Grand Roi Â»*. Louis de Marolles fut condamné Â« à servir le Roi à perpétuité comme forçat dans les galères Â», châtiment appliqué à l'époque par décision du roi à tous les hérétiques.

Il fut transféré à la prison de la Tournelle à Paris, où les magistrats essayèrent en vain d'obtenir de lui, sinon une abjuration, du moins la promesse de se laisser convertir par BOSSUET, alors évêque de Meaux. Son refus lui attira la colère de Louis XIV qui donna ordre de lui mettre la Â« chaîne au cou Â».

Ses correspondances, datées de cette même prison, relatent toutes les horreurs qu'il a dû subir, gardant malgré tout une fermeté admirable dans sa foi. Dans une de ses lettres adressée au Ministre JURIEU devant sa situation au milieu des forçats entassés dans une salle de la prison, il écrit : *Â« voilà, Monsieur l'abrégé de ma misère, et, pour parler plus sereinement de la gloire, car je rends tous les jours grâce à Dieu de l'honneur qu'il me fait de ne pas m'estimer indigne de souffrir pour son nom Â»*.

Cette sérénité n'abandonne pas Louis de MAROLLES pendant son voyage de Paris à Marseille, ni sur les galères ou dans les cachots, ayant pour compagnons de captivité le rebut de la société, n'entendant que *Â« des paroles impures et des blasphèmes exécrables Â»*.

Lors d'un embarquement, un officier le voyant très mal en point eu pitié de lui et le fit descendre pour le faire soigner. On essaya une nouvelle fois de le convertir en lui promettant des largesses. Sa fidélité à sa foi lui attira de nouvelles rigueurs et un emprisonnement dans un cachot de la Citadelle, où après 5 ans de dure captivité, il finit ses jours affaibli par la maladie et les privations.

Cet homme intègre, dont le seul crime était son invariable attachement aux doctrines de l'Eglise réformée, rendit son âme à Dieu le 7 juin 1692.



Quartier du Milanais où habitaient les protestants Ménéhildiens

[1] JURIEU Pierre, théologien, ministre de Louis XIV et opposant à BOSSUET dans sa politique religieuse envers les protestants